



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 janvier 2021
N° 569

Lancement de l'appel à projets visant à renforcer l'accompagnement à la transformation numérique des TPE et des PME

Dans le cadre du plan de relance et de l'initiative France Num, Alain Griset ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, a confié à Bpifrance la mise en œuvre d'un appel à projets destiné à massifier l'accompagnement au numérique des TPE et des PME.

Cet appel à projets, piloté par la Direction générale des Entreprises, vise à sélectionner des groupements d'opérateurs capables d'organiser et de déployer des projets d'accompagnement pour des TPE et des PME en réponse à des besoins concrets.

Afin de s'adapter aux limitations d'activités imposées par la situation sanitaire, de nombreuses TPE et PME ont fait l'expérience d'une difficulté à maîtriser des outils numériques et d'un déficit d'agilité pour maintenir ou développer leur activité en ligne. C'est pourquoi, la transformation numérique est l'un des enjeux stratégiques de France Relance pour accompagner le développement et le rebond de ces TPE et PME.

L'objectif de cet appel à projets est de sélectionner des groupements d'opérateurs intervenant à l'échelle nationale, locale ou sectorielle, en capacité de recruter des TPE et des PME éloignées du numérique afin de les former à des outils et de les sensibiliser à la transformation digitale. Chaque opérateur aura pour objectif de développer une méthode d'accompagnement spécifique pour 1 500 TPE et PME.

Deux types de projets seront financés dans le cadre de cet appel à projets, jusqu'à 300 euros TTC par entreprise accompagnée :

- **Des accompagnements-actions** : des parcours répartis sur plusieurs semaines, à destination des dirigeants d'entreprise afin d'expérimenter un usage ou un type de solution numérique en réponse à un besoin concret ;
- **Des formations-sensibilisations** : des sessions de formations centrées sur les difficultés opérationnelles des TPE et des PME pouvant être résolues par des types de solutions ou des usages numériques spécifiques. Ces séances pourront se dérouler en ligne ou en présentiel.

Seront éligibles, les groupements d'opérateurs répondant aux critères suivants :

- Capacité à développer et à déployer un programme d'accompagnement (en plusieurs sessions) en répondant à des questions concrètes auprès d'un nombre significatif d'entreprises (au minimum 1 500 entreprises par candidature) ;
- Capacité à proposer un accompagnement à la transformation digitale dans les domaines suivants : communication, commercialisation, vente, fidélisation, gestion, organisation, et RH ;
- Capacité à accompagner de manière effective des TPE et des PME pour les thématiques retenues ;
- Capacité à constituer une équipe de conseillers compétents en matière d'accompagnement des entreprises ;
- Pluralité des solutions présentées, neutralité des présentations;

- Capacité à s'inscrire en complémentarité avec les dispositifs d'accompagnement, de diagnostic ou d'aide financière existants notamment dans le cadre de l'initiative France Num ;
- Références en matière d'accompagnement des TPE et des PME et/ou des usages du numérique.

Retrouvez le cahier des charges de l'appel à projets et le dossier de candidature : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Accompagnements-des-TPE-PME-a-la-transformation-numerique-51299>

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 15 février 2021 à 12h. Les projets lauréats seront notifiés à compter du 15 mars 2021. Cet appel à projets est susceptible d'être relancé au cours du deuxième trimestre 2021.

Contact presse

Cabinet d'Alain Griset

presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale des entreprises

Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier – 01 79 84 31 94

Bpifrance

Sophie Santandrea – 01 45 65 51 62 – sophie.santandrea@bpifrance.fr

A propos de France Num

France Num est l'initiative gouvernementale pour la transformation numérique des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME). Il est coordonné par la Direction générale des entreprises en partenariat avec les Régions. Avec près de 60 partenaires et plus de 2500 experts de la transformation numérique sur tout le territoire (nommés « activateurs »), France Num agit pour favoriser l'adoption et le renforcement de l'utilisation du numérique par les dirigeants de 1,6 million de petites entreprises en France afin de faciliter leur croissance sur ces axes prioritaires : fidélisation et développement de la clientèle, promotion des produits et des services, diminution des coûts... En mettant en avant de bonnes pratiques d'entreprises, des ressources utiles et des tests de maturité numérique, France Num contribue à démontrer les bénéfices des technologies pour le développement de l'économie française.

Plus d'information, sur <https://www.francenum.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/francenumfr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/francenumofficiel>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/francenum>

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner et faire face à leurs défis.

Plus d'information, sur : <http://www.bpifrance.fr/> – <https://presse.bpifrance.fr>

Suivez Bpifrance sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse.